



**ANTISEMITISME
EN BELGIQUE**

RAPPORT ANNUEL

2017

Mot du Président du CCIB

Selon les chiffres communiqués, le nombre d'actes antisémites recensés en Belgique a diminué en 2017. Ils sont passés de 64 en 2016 à 35 en 2017. Déjà en 2016, une diminution du nombre d'actes antisémites avait pu être observée.

Cette évolution positive doit certes nous rassurer mais ne doit pas pour autant nous amener à diminuer notre vigilance.

La communauté juive de Belgique doit poursuivre son chemin avec sérénité et continuer à s'épanouir pleinement dans sa diversité. Notre communauté doit rester ouverte car elle fait pleinement partie du tissu social de la Belgique.

Il y a donc lieu de renforcer encore les relations que la communauté juive entretient avec toutes les composantes de la société belge.

Ceci étant, il est évident que la menace terroriste restera encore présente pour pas mal d'années. Notre société démocratique doit continuer, à ce niveau, à réagir avec fermeté, dans l'unité, face à ce fléau.

L'enjeu du bien vivre ensemble en Belgique reste primordial au sein d'une société encore plus juste où la pauvreté en particulier doit être combattue inlassablement.

Bien cordialement à tous,

Ph. Markiewicz
Président du CCIB

Mot du Président du CCOJB

L'antisémitisme est un déshonneur pour notre pays, le contraire de nos valeurs. Le Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique ne s'y soumettra pas.

Nous travaillons avec détermination, et en coopération étroite avec le Congrès Juif Européen et le Congrès Juif Mondial, pour nous doter d'outils nécessaires et utiles dans ce combat, et pour nous montrer résilients face à ses manifestations.

C'est dans ce contexte que nous avons obtenu une résolution du Parlement Européen qui, en plus d'appuyer les demandes légitimes de la communauté juive en matière d'éducation et de sécurité, appelle les Etats Membres, y compris notre pays donc, à adopter une définition de l'antisémitisme qui ne tait pas l'antisémitisme d'une critique discriminatoire envers Israël.

C'est également dans ce contexte que s'inscrivent nos succès en matière de contentieux, contre Dieudonné ou Laurent Louis, et bientôt, nous l'espérons, contre Mehdi Nemmouche, le terroriste de l'attentat antisémite au Musée Juif de Belgique.

Si l'on ne peut que se réjouir de ces quelques développements, et de voir le nombre d'incidents recensés en baisse, il ne nous est pas permis de baisser la garde.

D'abord parce que ces chiffres, s'ils sont essentiels, ne reflètent ni les actes antisémites dans leur ensemble, ni le ressenti de la communauté qui constate le retour d'un antisémitisme hybride, de plus en plus virulent.

Ensuite parce qu'il faut traiter l'antisémitisme à la manière dont Victor Hugo parlait de la misère: comme d'un mal qu'il s'agit d'éradiquer plutôt que d'amoindrir, car, en cette matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.

Au nom du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique, je salue le travail réalisé par Antisemitisme.be et j'invite chacun à la vigilance et à la coopération.

Yohan Benizri
Président du CCOJB
Vice-président du Congrès Juif Mondial

Mot du Président du FORUM

Nous ne pouvons que nous réjouir de la diminution des incidents antisémites en Belgique pour l'année 2017.

Cette diminution est notamment due à la position ferme du Gouvernement en matière de lutte contre l'antisémitisme, sa politique de tolérance zéro, sans compter bien sûr la protection renforcée des sites juifs par la police et l'armée. Nous nous en félicitons et espérons que les dispositifs actuels seront bien maintenus.

Il est par ailleurs utile de rappeler les efforts menés par les communes pour faciliter la vie et les activités communautaires, en particulier à Anvers.

Pourtant, force est de constater que, même en diminution, les expressions antisémites demeurent et restent préoccupantes: caricatures antisémites publiées dans des livres éducatifs, agressions contre des juifs, vandalisme contre des synagogues,...

Si la police, dans la grande majorité des cas, fait son travail, et certains bourgmestres prennent les mesures adéquates, nous regrettons que la chaîne de la justice fait défaut, que trop de dossiers ne sont pas suffisamment pris au sérieux, sont classés sans suite et trop de mandataires et responsables politiques ne réagissent pas ne prenant pas la mesure des enjeux. Notre devoir est de les convaincre du danger de l'antisémitisme pour la démocratie elle-même.

Par ailleurs, ces derniers mois, des acquis sont remis en question, acquis portant sur des matières touchant aux fondements mêmes de la vie juive (abattage rituel, circoncision). Même si cette dynamique est mise en œuvre pour des raisons inavouables et que les juifs en subiraient les effets collatéraux, ces remises en question donnent l'impression que les juifs ne sont plus les bienvenus dans un pays qui les a adoptés depuis des siècles. Si ces mesures ne peuvent être qualifiées d'antisémites, elles peuvent avoir un effet désastreux pour la Communauté.

L'Etat de droit est garant de nos libertés fondamentales, parmi elles, le droit de circuler et de vivre en toute sécurité, mais également celui de pratiquer son culte librement. Nous invitons nos responsables politiques à faire respecter ces libertés.

Raphael Werner
Président FJO

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

RAPPORT 2017



Sommaire

Mot du Président du CCIB	2
Mot du Président du CCOJB	3
Mot du Président du FORUM	4
A. Méthodologie	8
B.1. Analyse des incidents – Tendances Générales	11
B.2. Analyse des incidents – Evolution de l’antisémitisme en Belgique	13
B.3. Analyse des incidents – Répartition géographique des incidents	15
B.4. Analyse des incidents – Les types d’incidents	17
Les agressions	17
Le vandalisme	17
Les menaces	19
Les signalements idéologique	19
Les signalements sur Internet	21
B.5. Analyse des incidents – Les cibles	22
B.6. Analyse des incidents – Pertinence des chiffres	24
B.7. Analyse des incidents – Conclusion	25
C. Liste des incidents	28

A. METHODOLOGIE

A. Méthodologie

Antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coordinatie Komité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via notre hotline, via l'adresse e-mail info@antisemitisme.be ainsi que par des contacts fréquents avec UNIA (nouvelle dénomination du Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances), organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet Antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès-verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés à UNIA, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration quotidienne existe entre UNIA, le CCIB et Antisemitisme.be. Les incidents sont communiqués dans les deux sens afin qu'UNIA et Antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Ces incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties (Anvers)) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation), de l'idéologie (insultes, propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts,...) ou de l'internet.

En effet, depuis 2009, tant ils sont nombreux, une catégorie spécifique aux propos antisémites tenus sur internet se distingue de la catégorie « idéologique ».

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques, de bâtiments et institutions communautaires ou encore sur l'espace public (internet en fait partie).

A. Méthodologie

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations d'Antisemitisme.be et d'UNIA est effectué avant la finalisation et la publication du rapport.

B. ANALYSE DES INCIDENTS



B.1. Analyse des incidents - Tendances Générales

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, 35 incidents antisémites ont été recensés en Belgique (64 en 2016). Ces chiffres confirment la baisse constatée des années précédentes par rapport au nombre d'incidents « records » de l'année 2014 (109 incidents) où nous avons totalisé 70% des actes antisémites de l'année autour de trois « phases » : (1) Polémique et médiatisation du phénomène français « Soral-Dieudonné » (janvier-mars). (2) Attentat, le 24 mai 2014, au Musée Juif de Belgique (mai-juin). (3) Opération « Pilier de défense » au Proche-Orient (juillet-août).

En 2017, nous ne ressortons pas de phases dominantes mais bien des thèmes récurrents généralement liés à l'actualité (Israël) ou faisant références à l'histoire (seconde guerre mondiale). Sur les 35 incidents recensés, 8 (23%) s'inscrivent dans une thématique liée à l'actualité du moment. Contrairement à 2016, la majorité (27) des signalements (77%) ne renvoient à aucun autre référent, c'est ordinairement le cas lors d'agressions ou de menaces qui ciblent des particuliers ou des institutions juives. Les dégradations – dont 5 contre des habitations privées supposées « juives » – ont exhumé à 7 occurrences sur 8 une image empruntée au nazisme. La 8ème dégradation a visé directement les caméras de sécurité d'une synagogue à Bruxelles.

L'année 2014 égalisait l'autre « année record » de 2009 où nous avons recensé 109 incidents dus principalement à l'importation du conflit au Proche-Orient avec l'opération « Plomb durci ». Le contexte est cependant différent, depuis 2009, les sites communautaires ont connu une augmentation importante des mesures de sécurité jusqu'à connaître après les attentats, contre la rédaction de Charlie Hebdo et le magasin Hyper Casher, en janvier 2015 à Paris, une présence militaire quasi permanente devant leurs bâtiments. Ceci confirme la translation de phénomènes conjoncturels et exogènes (Proche-Orient) vers un antisémitisme structurel et endogène où des positions « justifiées » plus seulement par l'antisionisme laissent place à des comportements antisémites.

En 2017, les foyers les plus touchés par l'antisémitisme en Belgique sont au niveau des villes : Bruxelles (10) et Anvers (3) qui cumulent environ 37% des incidents antisémites. La moitié des 12 actes ayant visés des personnes physiques ont eu lieu à Anvers (3) et à Bruxelles (3). Dont une agression physique, de manière fortuite, dans un lieu public à Anvers visant un juif orthodoxe reconnaissable en tant que juif tant par la spécificité de ses habits que par le lieu où de l'agression (quartier juif). Les actes qui ont directement visé des personnes physiques ou des biens privés ont quant à eux diminué. Nous en dénombrons 20 en 2016 contre 16 en 2017.

Les institutions, bâtiments et personnes fréquentant les bâtiments communautaires n'ont pas été ciblés qu'une fois en 2017 (2 en 2016). Ce faible nombre contraste avec celui de 2014, où nous dénombrons 15 faits – dont notamment l'attentat contre le Musée Juif, le jet de projectile contre des visiteurs du Mémorial National aux Martyrs Juifs de Belgique à Anderlecht et diverses dégradations – sont à mettre en lien avec la forte augmentation des mesures de protections policières et militaires, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).

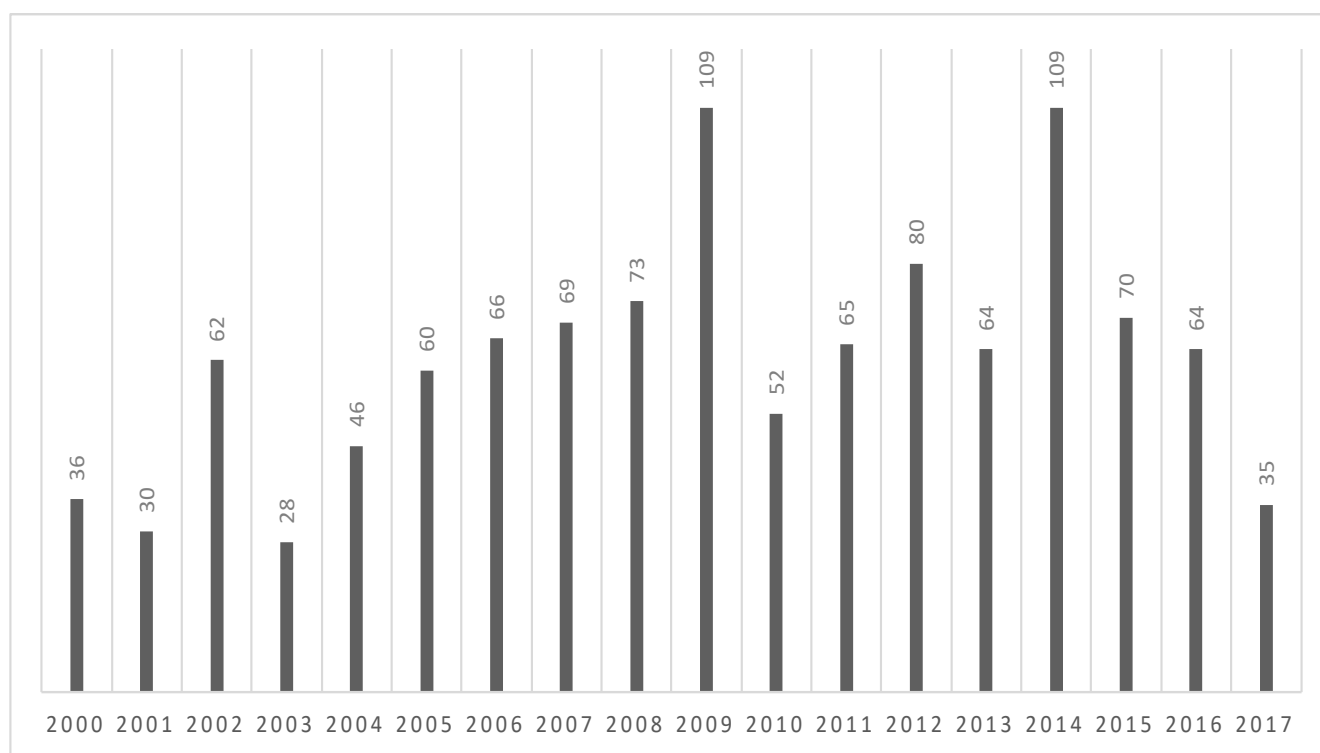
B.1. Analyse des incidents - Tendances générales

L'espace public (51,4 % des signalements en 2017) concentre le principal des actes antisémites permettant aux auteurs dans certains cas d'exprimer et de véhiculer des idées antisémites et dans d'autres cas d'insulter et stigmatiser les juifs au sens-large.

De nombreux témoignages de membres de la Communauté juive vont dans le sens d'un climat très pesant où les Juifs s'empêchent d'« afficher » leur « judaïté » quitte à la cacher (changement de nom sur les réseaux sociaux, cacher les signes ostensibles comme l'étoile de David, la kippa ou encore la mezouza souvent mise du côté intérieur des portes d'entrée de logement (alors que la tradition veut qu'elle soit fixée à l'entrée (extérieure) d'une pièce)...).

Les attentes sont importantes en matière de lutte contre l'antisémitisme. Il est fondamental que les pouvoirs publics poursuivent et amplifient leurs efforts en matière d'éducation, de conscientisation, de prévention et de répression.

B.2. Analyse des incidents - Evolution de l'antisémitisme en Belgique



Signalements antisémites recensés en Belgique entre 2000 et 2017.

Avec 35 incidents, l'année 2017 s'inscrit bien en dessous de la moyenne (64 incidents) des douze dernières années (qui ne prend pas en compte les données particulières des années « records » (2009 et 2014)). Le nombre d'incidents « record » connu en Belgique pour les années 2009 et 2014 s'expliquaient d'une part par la variabilité inhérente au nouvel antisémitisme, des années 2000, « justifié » et corrélé avec l'intensité du conflit israélo-palestinien (« Plomb durci » en 2009, « Pilier de défense » en 2014).

Depuis 2012, nous notons également une corrélation entre des incidents antisémites en Belgique et des événements impliquant directement des juifs en Europe (plus particulièrement en France), comme les attentats de Toulouse (2012) et les polémiques autour de la « galaxie Soral-Dieudonné ».

Le nombre d'incidents est également fonction d'événements endogènes belges. En 2014, l'attentat à Bruxelles contre le Musée Juif de Belgique qui a fait 4 morts sera suivi d'une succession de 20 incidents antisémites (agressions verbales et physiques, menaces, justifications). En 2016, 3 incidents furent directement liés aux attentats du 22 mars à Bruxelles et Zaventem.

Récurrance des référence derrières les incidents antisémites

En 2017, la majorité (57%) des incidents antisémites (20) a été directement motivée par une forme de racisme anti-juif ou de discrimination à l'égard des juifs. S'ensuit les actes (29) faisant (in)directement référence au nazisme (83%). Ceux-ci sont généralement combinés par le regret qu'« Hitler n'ait pas terminé son travail ». En 2017, 1 cas sur 10 est (in)directement lié/motivé par le conflit israélo-palestinien (en 2016, 1 cas sur 3). Les autres motifs sont liés à une prétendue domination politique et médiatique (1 cas) des juifs ou encore du poncif des juifs et l'argent (1 cas). 1 cas fut d'inspiration islamiste. Dans un des cas, les auteurs ont également exprimé leur volonté de voir les juifs expulsés de Belgique en refusant leur appartenance au corps national. 2 actes relèvent du négationnisme.

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

En 2017, les foyers les plus touchés par l'antisémitisme en Belgique sont au niveau des villes: Bruxelles (10) et Anvers (3). Viennent ensuite les incidents isolés à Saint-Nicolas (1), Denderhoutem (1), Dendermonde (1), Hasselt (1) et Maaseik (1) pour la Flandre. Nivelles (1), Waterloo (1), Florenville (1) et Huy (1) pour la Wallonie.

Bruxelles et Anvers cumulent 37% des incidents en 2017 dont l'agression physique et la majorité des dégradations de nature antisémite. La moitié des 12 actes ayant visés des personnes physiques ont eu lieu à Anvers (3) et à Bruxelles (3). L'incident ayant visé un bâtiment communautaire a eu lieu à Bruxelles (1).

Incidents	Bruxelles	Anvers	Autres
Agressions (1)	0	1	0
Dégradation (8)	5	0	3
Menaces (6)	1	1	4
Idéologiques (13)	4	1	8
Internet (10)	/	/	/
TOTAL (35)	10	3	22

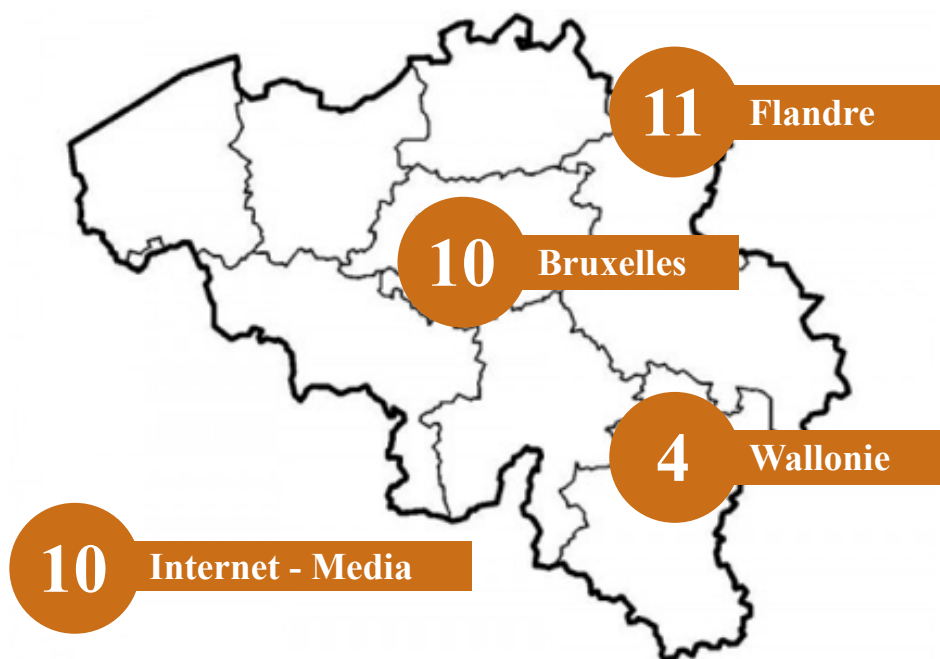
Répartition des incidents antisémites au niveau des villes

Au niveau des régions, c'est la Flandre qui concentre la majorité (31%) des signalement (11 contre 26 en 2016 et 30 en 2015), suivi par Bruxelles (28% soit 10 incidents contre 13 en 2016 et 22 en 2015) et la Wallonie (11% soit 4 cas contre 5 en 2016 et 3 en 2015).

Le petit tiers (10 en 2017, 20 en 2016, 15 en 2015) restant des signalements d'incidents antisémites provient principalement d'Internet - email (2), Facebook (5), sites web (2), Forum (1) qui n'ont pas pu être précisément géographiquement délimité.

Au niveau linguistique, le français (46%) est la première langue employée (16 cas contre 34 en 2016) suivi par le néerlandais (37%) (13 cas contre 24 en 2016). Les autres langues utilisées sont l'allemand (3) et l'anglais (1). D'autres signalements (2), tels que des dégradations n'ont pas pu être reliés à une langue spécifique.

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents



Répartition régionale des incidents au cours de l'année 2017

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Types incidenten	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par type d'incident	2016	2015	2014	2013	2012
Attentat																1		
Agression									1				1	7	3	6	6	5
Menaces				1	2			1		3	1		8	7	11	11	4	6
Dégradation		1		2	1	2		1	1	2	1	2	13	25	3	11	5	13
Idéologique		1		1			1		1	1	1		6	2	24	33	28	26
Internet	2			1		2		1	1				7	23	29	47	21	30
Total par mois	2	2	0	5	3	4	1	3	4	6	3	2	35	64	70	109	64	80

Répartition des incidents antisémites recensés en Belgique sur l'année 2017

Les agressions

En 2017, il y a eu une agression recensée, contre 7 l'année précédente (3 en 2015, 6 en 2014 et 2013). L'agression recensée a eu lieu en pleine rue à Anvers (01-09), où la victime, un juif orthodoxe, a été frappée au visage par un homme d'environ 35 ans qui proférait des propos antisémites lors de l'agression à 21h45. L'agresseur a été arrêté par la police et la victime a eu deux dents cassées.

Notons que la tendance soulevée depuis 2015 se confirme en 2017 avec le fait que la probabilité qu'un juif se fasse interpeller « parce que » juif diminue, exception faite des juifs orthodoxes, du fait que ceux-ci évitent désormais d'afficher des éléments pouvant « établir » leur judaïté (étoile de David, kippa, vêtements religieux) sur la voie publique.

Le vandalisme

Le nombre d'acte de vandalisme et de dégradation de nature antisémite s'élève à 8 en 2017 (contre 7 en 2016, 3 en 2015, 11 en 2014). Comme pour les deux années précédentes et contrairement à 2014, les institutions communautaires n'ont pas fait l'objet de dégradations directes, exception faite des caméras de surveillance de la synagogue de la rue de la Clinique qui ont été vandalisées (17-08).

Ceci peut s'expliquer, d'une part, par l'augmentation des mesures de sécurité et par la surveillance, aux abords des sites communautaires, par les forces de police et militaires. D'autre part, par l'absence d'opérations militaires majeures au Proche-Orient.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

En 2014, lors de l'opération « Bordure protectrice » plus de 50% des dégradations ont eut lieu durant les seuls mois de juillet et août, période d'intense couverture médiatique du conflit israélo-palestinien.

Les actes recensés, en 2017, contrairement à 2016, ont majoritairement eu lieu dans des espaces privés (5 dégradations sur 8):

- Mentions antisémites dans un hall d'immeuble à Denderhoutem (Flandre Orientale, 09-05)
- Caméras d'une synagogue vandalisée à Bruxelles (17-08)
- Tags antisémites sur des habitations à Bruxelles (Forest : 31-10, 01-11 ; Uccle : 21-10) ;

Le 31 octobre au matin, des tags antisémites ont été signalés par un habitant de l'Avenue des Sept Bonniers à Forest. Sur la porte de son garage, il était mis: "Juif", "Crève", "Alemans" ("Allemands"). La commune de Forest a nettoyé les tags le soir même, cependant, le lendemain, un nouveau tag est apparu: "Mor au Juif". Celui-ci a également été rapidement nettoyé par la commune.

Des lieux publics (2) ont également été dégradés par des tags et mentions antisémites :

- Croix gammées dans une maison de jeunes à Saint-Nicolas (Flandre Orientale, 27-04)
- Croix gammée peinte en pleine rue à Bruxelles (Forest : 01-10).

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre (après la fête de juive de Kippour), une croix gammée, peinte au spray rouge, a été découverte au milieu de l'avenue Kersbeek à Forest (Bruxelles). La croix gammée était accompagnée de trois initiales « j P A ». La police a directement constaté les faits. Le tag a rapidement été nettoyé par les services communaux.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les menaces

Nous avons recensé 6 menaces en 2017 (2 en 2016, 11 en 2015 et 2014, 4 en 2013), quatre cas d'harcèlement (attaques récurrentes) à l'encontre d'un camarade de classe (12-02), d'un voisin (03-04), d'une entreprise (28-07) et d'une personne n'ayant pas pu identifier de liens avec l'émetteur (05-09).

Les deux autres incidents, ponctuels, ont eu lieu dans l'espace public, le premier dans un train où un homme armé d'un couteau souhaitait « terminer le boulot des nazis » (06-10) et le second devant une école juive à Anvers où un homme, importuné par la présence de jeunes filles, a menacé de les « tuer et violer » (14-11).

En 2016, les cas recensés ont visé par écrits des membres reconnus de la communauté juive et verbalement un établissement confondu avec une synagogue. Un an plus tôt, en 2015, 10 cas sur 11 visaient des personnes physiques (harcèlement de voisinage, scolaire, intimidation et menaces de passants, d'un volontaire du Musée juif de Belgique, un supporter sportif), le 11ème cas visait des institutions juives. En 2014, les cibles des menaces étaient principalement des institutions communautaires (7 cas sur 11).

Les menaces se distinguent des actes dit « idéologiques » par leur caractère explicite tant dans les propos proférés que dans le choix de la cible.

Les signalements idéologiques

Le nombre de signalements idéologiques a diminué de moitié, il s'élève 13 en 2017 (25 en 2016, 24 en 2015, 33 en 2014, 28 en 2013, 26 en 2012). Ce nombre était quasiment constant depuis 2011 (23). Les signalements idéologiques se partagent entre :

- Des actes verbaux : insultes, menaces, discriminations au sens large visant (in) directement des juifs ou des personnes perçues comme telles, propos publics diffusés dans un lieu public, à la radio ou à la télévision ;
- Des actes symboliques tels que des gestes obscènes adressés à des individus parce que considérés comme juifs, quenelles, saluts nazis, vente et affichage d'objets nazis, de livres antisémites (protocoles des sages de Sion), caricatures négationnistes/antisémites ;
- Des actes écrits : propos discriminants ou diffamants publics diffusés par des personnalités publiques sur internet, dans la presse écrite ou lieu public (virtuel) ainsi que les propos diffusés par tracts, pancartes ou courriers (fax) ou commentaires (électroniques) ciblé(s) ou non.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les actes verbaux recensés (8) en 2017 (contre 11 en 2016, 13 en 2015) ont tous eu lieu dans des espaces publics tels que :

- Un club de bridge à Bruxelles (09-06) où des participantes ont été insultées par un adversaire ou encore dans une académie de musique à Bruxelles (07-11) où des élèves ont été l'objet de propos racistes et pro-nazis de la part du professeur ;
- Dans une station de métro bruxelloise (13-05) où un usagé a essuyé des propos antisémites à la suite d'une dispute. Dans un magasin à Anvers (21-12) avec des propos antisémites prononcés par une employée envers une cliente. Lors d'une procédure d'embauche dans un supermarché de Florenville (26-06) où « ici, on n'engage ni pédé, ni juif ni bamboula ».
- Lors de compétitions sportives où des chants antisémites sont scandés par des supporters du FC Bruges (15-12).

Sont également considérés comme actes antisémites idéologiques de type verbal: les propos antisémites tenus au festival du film solidaire (23-10) et les propos antisémites au Parlement Européen (19-09) par une invitée, Leïla Khaled, qui accuse les Juifs de « s'approprier » et « monopoliser » la Shoah, déclare à propos d'Israël qu'« il ne pourra jamais y avoir de paix tant qu'un seul sioniste se trouvera sur le territoire de Palestine », en précisant : « nous voulons qu'ils vivent dans la peur ».

Les actes idéologiques symboliques (3) en 2017 (contre 7 en 2016, 2 en 2015) regroupent la présence d'Hitler dans un livre de coloriage pour enfant (05-04), l'affichage public d'un symbole nazi dans un véhicule (18-10), la présence d'une croix gammée sur un avis d'enquête publique à Waterloo (19-02).

Les actes idéologiques écrits (2) en 2017 (contre 7 en 2016, 5 en 2015) rassemblent des propos discriminants et/ou diffamatoires proférés :

- Au niveau politique sur le site forum.politics.be où il y a une diffusion de propagande négationniste et révisionniste (19-08) ;
- Au niveau résidentiel avec des mentions antisémites dans un règlement d'ordre intérieur d'immeuble à Dendermonde (03-04).

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les signalements sur Internet

L'internet foisonne de commentaires antisémites et le nombre de signalements recensés peut varier d'une année à l'autre – 7 en 2017 (23 en 2016, 29 en 2015, 36 en 2014, 21 en 2013, 30 en 2012) – selon l'activité des internautes et le suivi des modérateurs qui ont maintenant tendance à fermer les espaces réservés aux commentaires lorsque les sujets traités font références à Israël ou à la Shoah.

Ces données doivent être relativisées dans la mesure où la spécificité d'internet implique un nombre important de débordements du fait de la distance et de l'anonymat derrière lequel les internautes se cachent.

Les forums des médias ont laissé la place aux pages Facebook de ceux-ci, la majorité des signalements proviennent de discussions non-modérées faisant suite à la publication d'un article (généralement sur le Moyen-Orient ou sur la Shoah).

En 2017, 5 des 7 des signalements proviennent de Facebook liés soit à un canal de presse écrite ou audiovisuelle soit d'origine privée.

Les autres signalements recensés (2) proviennent de sites web liés à la presse écrite (La Libre Belgique (1), La Dernière Heure (1)).

Notre recensement sur internet se limite aux propos exprimés sur des sites pouvant être reliés directement à la Belgique. Ce recensement ne représente qu'une faible proportion de la haine antisémite qui est généralement exprimée par le biais des supports virtuels.

Les signalements retenus dans ce rapport relatent des actes pour lesquels, « une réaction » a été possible : faire retirer un lien ou un propos, déposer une plainte contre le ou les auteur(s), intervention de la Federal Computer Crime Unit (département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur internet) et/ou de la cellule « Cyberhaine » d'Unia qui travaille avec ces sites internet afin d'informer leurs administrateurs de la situation et les inviter à agir en conséquence.

Nous pourrions passer notre temps sur les sites internet et forums liés à la Belgique et dénoncer tous les débordements mais l'objectif n'est pas tant de faire évoluer les statistiques de manière exponentielle mais plutôt de refléter la tendance générale.

On peut regretter que les signalements opérés par le quidam ne sont que faiblement suivis de réactions et que ceux-ci doivent s'adresser à des organismes comme Unia pour obtenir le retrait, quasi immédiat, des commentaires antisémites/négationnistes.

B.5. Analyse des incidents - Les cibles

Les particuliers (45,7%)

Nous dénombrons en 2017, 16 actes qui ont directement visés des personnes physiques (12) ou des biens privés (4). Ces chiffres confirment la diminution constatée en 2016 (20 incidents) où nous relevions une moyenne annuelle de 29 incidents visant des particuliers entre 2013 et 2015. Néanmoins, le nombre d'incidents reste encore deux fois plus élevé que ceux recensés en 2011.

Parmi les 16 actes, il y a eu une agression (7 en 2016, 3 en 2015, 5 en 2014) contre un juif orthodoxe à Anvers. 5 cas de menaces (0 en 2016, 10 en 2015, 3 en 2014) dont 3 avec un caractère répétitif (harcèlement contre un élève, un voisin âgé, une entreprise) et 2 cas ponctuels contre des usagers d'un train et des jeunes filles d'une école anversoise). 6 sont des faits d'insultes (10 en 2016, 15 en 2015, 16 en 2014) proférés à l'égard de personnes supposées ou reconnues comme juives (membres d'un club de cartes, usagé du métro, cliente d'un magasin, élèves d'académie de musique, candidat à un emploi) ou encore des mentions antisémites inscrites dans le règlement d'ordre intérieur d'un immeuble d'habitations. Et 4 dégradations (3 en 2016, 1 en 2015, 4 en 2014) de biens privés (croix gammées et mentions antisémites sur des façades d'habitations ou à l'intérieur d'un hall d'immeuble).

Les incidents ayant visé les particuliers ont principalement eu lieu en Flandre (7 cas, 12 en 2016, 8 en 2015), puis à Bruxelles (6 cas, 5 en 2016, 14 en 2015), suivi par la Wallonie (1 cas, 2 en 2016, 1 en 2015) et 2 cas de menaces par e-mails non définis géographiquement. L'évolution s'inscrit dans un climat où les juifs – non orthodoxes – s'empêchent désormais d'« afficher » leur « judaïté », ce qui explique partiellement la raison pour laquelle les orthodoxes – vivant principalement à Anvers – sont majoritairement, depuis les 5 dernières années, les victimes des actes d'agression.

Les bâtiments communautaires (2,9%)

Il y a eu un acte antisémite, dégradations de caméras de sécurité d'une synagogue, visant un bâtiment communautaire en 2017 (5 en 2016, dont 1 dégradation, 2 incidents idéologiques et 2 menaces). Ces chiffres restent faibles par rapport à 2014 où 15 faits furent dénombrés dont l'attentat contre le Musée Juif et l'agression contre des visiteurs du Mémorial aux Martyrs Juifs à Anderlecht.

Depuis l'attentat du Musée Juif, les bâtiments communautaires ont fait l'objet d'une forte augmentation des mesures de protection policières et militaires qui ont permis de diminuer le nombre d'incidents. Les agressions et actes de vandalisme sont conjonctuellement transposés au profit d'actes non physiques comme les menaces ou formulation d'insultes et de déclarations antisémites à l'aide d'Internet.

B.5. Analyse des incidents - Les cibles

L'espace public (51,4%)

L'espace public (internet, écoles, gares, métro...) reste le principal lieu où sont commis les actes antisémites. En 2017, nous dénombrons 18 cas (contre 39 en 2015 et 2016, 66 en 2014, 34 en 2013). Diminué de moitié par rapport aux années précédentes, ces incidents regroupent les dégradations sous forme de tags (3), la menace d'un homme armé d'un couteau souhaitant « terminer le boulot des nazis » dans un train. Les actes verbaux (3) sous formes de remarques, insultes, discours ou chants dans un espace public, les actes symboliques (2) tels que la présence de dessins d'Hilter dans un livre de coloriage pour enfants où l'affichage de symboles nazis. Et les actes écrits (2) comme de la propagande négationniste ou l'apposition de croix gammées sur des documents publiques. Sont inclus également, les déclarations et commentaires écrits à la suite de publications de presse ou d'initiatives privées (6) sur internet (Facebook, sites-web...).

B.6. Analyse des incidents - Pertinence des chiffres

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme ou négationnisme. Les chiffres repris dans cette analyse reflètent une tendance et non une photographie exacte dans la situation de l'antisémitisme en Belgique.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte du contexte actuel :

- Depuis 2015, les sites communautaires (écoles, synagogues, lieux culturels...) et leurs abords ont fait l'objet d'une surveillance accrue par les forces de police ainsi que par l'armée, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).
- Les juifs de manière générale, et plus spécifiquement à Bruxelles, « cachent » leur judaïté (étoile de David, kippa...) sur la voie publique, ce qui diminue la probabilité d'être interpellé « parce que » juif.
- Les incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, sont moins facilement recensés. Les victimes réagissent trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.
- Pour de nombreuses personnes, nonobstant les instruments légaux mis à la disposition des victimes (lois de 1981 et de 1995), il paraît inutile de dénoncer les incidents dont ils sont victimes et, de surcroît, porter plainte à la police. Ceci s'explique par l'accueil qui leur est réservé dans certains commissariats et le peu de suites données par la justice.
- Les signalements provenant d'internet sont évidemment plus nombreux que ce que nous publions et nos données ne représentent qu'une tendance de cette réalité.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

Malgré les fluctuations classiques des incidents antisémites sur notre territoire, plusieurs données sont à prendre en considération pour évaluer correctement le phénomène de l'antisémitisme en Belgique :

- L'évolution des statistiques des actes antisémites de ces dernières années a démontré à suffisance les effets de l'importation du conflit israélo-palestinien. Néanmoins, nos recensements indiquent que, aujourd'hui, il ne suffit plus d'avoir un événement au Proche-Orient pour que de l'hostilité soit manifestée à l'égard de ce qui rappelle ou évoque « le Juif ». Ceci se confirme par des atteintes constantes contre les personnes physiques et les biens privés, les vagues d'incidents antisémites connus après les attentats de Toulouse en 2012, la médiatisation de la « Dieudonné et la quenelle » ou encore l'attentat contre le Musée Juif de Belgique.

L'attentat du 24 mai 2014 contre le Musée Juif de Belgique à Bruxelles fût le 5ème attentat, visant explicitement des Juifs en Belgique depuis l'après-guerre :

- 27 juillet 1980 : jets de grenades contre un groupe de 60 enfants à Anvers (1 mort) ;
- 20 octobre 1981 : voiture piégée devant la synagogue Hovenierstraat à Anvers (3 morts, 80 blessés) ;
- 18 septembre 1982 : attaque au pistolet-mitrailleur contre la Grande Synagogue de Bruxelles (4 blessés) ;
- 3 octobre 1989 : assassinat du Dr Joseph Wybran, président du CCOJB, sur le parking de l'hôpital Erasme à Bruxelles ;
- 24 mai 2014 : fusillade au Musée Juif de Belgique à Bruxelles (4 morts).

- La propagande antisioniste d'organisations de gauche et d'extrême-gauche (manifestations, tracts, presse écrite, radio, télévision, internet...) relayée également aujourd'hui par des nébuleuses de droite extrême ainsi que la récupération politique des conflits au Proche-Orient par certains élus à des fins électoralistes ou encore les actions menées par des militants d'extrême-droite, nostalgiques du nazisme, contribuent majoritairement au climat décrit dans ce rapport.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

- Internet constitue un média qui offre à ses utilisateurs l'anonymat et la possibilité d'exprimer et de partager des propos nauséabonds en quasi impunité. Toutefois, de plus en plus de personnes ne se cachent plus derrière « des pseudos » pour afficher leur pensée dite « opinion » antisémite.

- Nous constatons que de nombreuses victimes d'antisémitisme ne se manifestent toujours pas, ceci, malgré les outils juridiques et institutionnels dont ils disposent.

L'antisémitisme ne se quantifie pas seulement par les incidents recensés, il se mesure également à l'atmosphère locale. Que les chiffres augmentent ou diminuent, c'est également les sentiments d'insécurité et de malaise qui constituent le baromètre de l'antisémitisme. Tant que les membres de la Communauté juive auront peur d'afficher leur judaïsme sur la voie publique, dans leur curriculum vitae lors d'un entretien d'embauche, tant qu'ils ne pourront pas circuler comme tout citoyen belge en toute sécurité lorsqu'il arbore un signe apparent de judaïté (kippa, étoile de David...), tant qu'ils penseront qu'il est mieux pour leur avenir de partir, l'antisémitisme devra être combattu.

C. LISTE DES INCIDENTS

Année	Incident
-------	----------

C. Liste des incidents

(08-01) Commentaire antisémite sur Facebook suite à un attentat en Israël

A la suite de l'attaque terroriste d'un camion bélier à Jérusalem, on a pu découvrir sur Facebook le commentaire suivant :

« Joden zijn nooit onschuldig. Verachterlijke (sic) zionistische joodse wezens hun monsterlijke praktijken tegen de mensheid en in het bijzonder zeer jonge kinderen en zelfs baby's blijft gelukkig niet meer ongemerkt... Door u letterlijk zand in de ogen te strooien willen zij u onbewust deel uit laten maken van hun satanistische (sic) duivelse praktijken. Immers ieder cent die u bijdraagt draagt u direct bij aan het moorden onderdrukken verkrachten van de onschuldigen op deze wereld.

Weet je wat Hitler zijn laatste woorden waren? Hij zei: "Ik kost (sic) iedere jood vermoorden dat er is maar dat heb ik niet gedaan om de volgende generatie te laten zien wa (sic) voor mensen dat da (sic) zijn" Ze zijn de SS of Whermacht (sic) van Hitler... Israel (sic) en alles waar het voor staat keur ik af! Het zijn de SS'ers van Isreal (sic) die gedood zijn. Het zijn geen mensen die gestorven zijn. Ze durven over hun Jodenvervolgning en gruwelijkheden in 40-45 te klagen maar zijn geen haar beter.

Reed die vrachtwagen op diesel, op benzine of op ### (gas)? Was er een BBQ?

Schokkende beelden? Wow dat is absoluut niet schokkend! Dit is de beste grap van 2017! Een dikke duim voor de dader, hij is een martelaar, een held (shahid). Eerlijk, hij had ze allemaal moeten doodrijden. Pff dat ik medelijden ging hebben met zoiets???

Drie doden is een klein aantal, de media moet stoppen met selectieve nieuws te verspreiden. Een strike is wel 10 eh! De media zijn ultra zionistisch, de westerlingen dansen naar de pijpen van de joden. De joden krijgen steun van Amerika en Europa. Er is een internationale zionistische lobby waarbij Joods- actueel een lokaal voorbeeld is maar onze media verzwijgen dit. Onze eigen politieke partijen collaboreren en hun collaboratie is meer dan compromitterend, het is een misdaad.

Wat hebben joden in Palestina te zoeken? Stuur die rotzionisten terug naar Europa en Amerika. De grote oorzaak ligt aan de joden die 'zo onschuldig' is volgens de media. De joden zorgen hier trouwens zelf voor door kinderen te vermoorden.

Trouwens het zijn geen mensen die gestorven zijn maar fascisten. Schandalig dat iemand die zijn land verdedigt een terrorist wordt genoemd. Islamitisch gezien is het trouwens geen misdaad omdat je een soldaat mag doden als je in gevaar verkeert.

Nu ja, het is niet juist maar toch wel begrijpelijk hoor, wat zou je zelf hebben gedaan? Wat jullie (Belgen) joden hebben aangedaan tijdens WO2 is niets, vergeleken met wat er in Palestina gebeurt. Hij had ze allemaal mogen neermaaien.

Geen medelijden! »

Le signalement a été transmis à UNIA.

C. Liste des incidents

(09-01) Commentaires antisémites sur Facebook

Suite à la publication d'une photo intitulée « Israël a adopté une loi qui interdit les mannequins trop maigres » sur la page « Le saviez-vous ? », un nombre important de commentaires ont été postés, dont certains à caractère antisémites sous couvert d'antisionisme.

<https://www.facebook.com/lesaviezvousapp/photos/a.323920211060470.75148.323907101061781/1290406741078474/?type=3&theater>

(12-02) Harcèlement à caractère antisémite dans une école en Flandre

Dans une école flamande (commune non communiquée), un enfant a été harcelé parce qu'il est circoncis. Il a ainsi reçu sur sa page Facebook des messages antisémites et des croix gammées.

UNIA a été informé de l'incident. Un règlement amiable a été trouvé avec la direction.

(19-02) Croix gammée sur un avis d'enquête publique à Waterloo

Une habitante de la commune de Waterloo a découvert, le 26 novembre dernier, en marchant sur la chaussée de Bruxelles, près du Centre-ville, des panneaux d'enquête publique du service d'urbanisme de la commune tagués de croix gammées.

Elle s'est alors adressée à un conseiller communal pour le signaler et demander de remplacer les affiches.

En repassant par là le 19 février dernier, soit presque trois mois plus tard, l'habitante a fait le même constat, les affiches étaient toujours présentes et taguées.

Elle a alors téléphoné au service d'urbanisme pour le signaler et marquer son étonnement sur le fait que rien n'a été fait pendant trois mois. Il lui a alors répondu que le nécessaire sera fait.

Le signalement a été transmis à UNIA pour suivi avec la commune de Waterloo.

(03-04) Harcèlement antisémite contre une personne âgée à Maaseik

Un homme de 88 ans a fait l'objet d'un harcèlement de longue date de la part de son voisin. Il fait mention du propos suivant : « Hamas Hamas, Joden aan het gas ». Le signalement a été communiqué à UNIA.

(03-04) Mentions antisémites dans un règlement d'ordre intérieur d'immeuble à Dendermonde

Dans le Règlement d'ordre intérieur d'un immeuble à appartements de Dendermonde, ont été découvertes une croix gammée et la mention « JUDEN RAUS ». Le parquet de Dendermonde a alerté UNIA et la procédure est toujours en cours.

C. Liste des incidents

(05-04) Dessin d'Hitler dans un livre de coloriage pour enfants

Un livre de coloriage pour enfant « Kleuren op code », édité par la société belge Trifora et réalisé en Inde, a été commercialisé par le magasin Kruidvat en Flandre.

Parmi les dessins à colorier, il y avait ceux d'Abraham Lincoln, Nelson Mandela, Albert Einstein, mais aussi celui de... Adolf Hitler, vêtu de son uniforme nazi, une croix gammée au bras et faisant le salut nazi de l'autre.

Kruidvat a pour sa part déclaré que « malgré divers contrôles lors de la collecte du contenu, l'image concernée s'est malheureusement retrouvée dans le livre de coloriage. Nous regrettons vivement cet incident » (source JT RTL 6/4/2017).

L'éditeur s'est dit surpris par l'ampleur de la polémique. Il a présenté ses excuses, a fait retirer tous les livres du magasin et a proposé aux clients qui le souhaitaient de se faire rembourser.

(21-04) Commentaire antisémite sur le site de la DH

En réaction à un article publié sur le site en ligne de la DH dans le cadre du débat sur l'abattage rituel et son interdiction, un internaute, Eddy Vantilborgh, a fait le commentaire suivant : « Tient il reste encore des juifs ? Bande de barbares ».

(27-04) Croix gammées dans une maison de jeunes à Saint-Nicolas

Des croix gammées ont été découvertes sur une maison de jeunes à Saint-Nicolas. Le signalement a été communiqué à UNIA.

(09-05) Mentions antisémites dans un hall d'immeuble à Denderhoutem

Dans un immeuble à appartements de Denderhoutem, des papiers ont été collés avec un renvoi aux chambres à gaz. Cet incident fait suite à un conflit de voisinage portant sur l'interdiction de fumer dans les parties communes de l'immeuble.

(13-05) Propos antisémite suite à une dispute dans la station de métro Anneessens

Lors d'une dispute entre deux personnes à la station de métro Anneessens à Bruxelles-Ville, une jeune fille se fait traiter de « sale juive ». Une plainte a été déposée à UNIA.

(30-05) Tag antisémite à Huy

Un tag antisémite « Juden scum » (« racaille juive ») a été retrouvé sur un bâtiment d'un parc au centre de Huy. La police est descendue sur les lieux et la commune a décidé de déposer plainte contre X. Le dossier a été communiqué à UNIA.

C. Liste des incidents

(07-06) Commentaires antisémites sur Facebook

Suite à un article sur la création par Michael Freilich (Joods Actueel) d'un contre-mouvement contre l'initiative de Abou Jahjah et Ahmet Koç « Moslim en jood samen ten strijde tegen haat ». On a pu découvrir sur Facebook les commentaires suivants: « Kanker joden », « Bel Adolf maar », « Tjah die joden denken ook dat ze alles mogen he », « Gratis ticket geven om op kamp te gaan, da mogen we nie zeggen zeker... », « Waar is onze Führe als ge hem nodig hebt he seg », « Vuiele joden geen res. Ver ander mense gaskamer nodig gvd ». Le signalement a été transmis à UNIA.

(09-06) Insultes antisémites dans un club de bridge à Koekelberg

Le vendredi 9 juin, à 17h, au sein du cercle de bridge situé dans la basilique de Koekelberg, lorsque vient le temps de compter les points, l'un des membres, qui contestait les résultats s'en est pris à ses deux adversaires, deux dames âgées de confession juive. Il les a traitées de « youpines ».

À la suite de l'altercation, ce membre a été exclu du club.

L'incident a été communiqué à UNIA.

(26-06) Propos racistes, antisémites et homophobes lors d'une procédure d'embauche à Florenville

Dans le cadre d'une procédure d'embauche dans un magasin de Florenville, un jobiste homosexuel a vu sa candidature rejetée au GB(Carrefour) de Florenville. Il lui a été répondu qu' « ici, on n'engage ni pédé, ni juif ni bamboula ». Le signalement a été transmis à UNIA. Le gérant du magasin a présenté ses excuses. La victime n'a pas été plus loin.

(28-06) Commentaire antisémite sur Facebook

Il a été signalé à UNIA une personne qui fait la promotion de Hitler et du régime nazi sur son profil Facebook. On peut y lire des propos du type « Hitler was right ».

Il a été demandé à Facebook de supprimer ces commentaires et de suivre cet internaute.

(28-07) Utilisation d'une adresse email zyclonB@

Une entreprise a reçu des emails provenant des adresses « zyclonB@hotmail.be » et « zyclonB@gmail.com ». Après investigation, ces adresses sont utilisées par le petit-fils d'un client de l'entreprise.

Le signalement a été communiqué à UNIA.

(17-08) Caméras d'une synagogue vandalisées

Entre le jeudi 17 et le vendredi 18 août, les caméras de surveillance de la synagogue de la rue de la Clinique ont été vandalisées.

C. Liste des incidents

(19-08) Propagande négationniste et révisionniste sur le site forum.politics.be

Un internaute a signalé à UNIA la présence de propagande négationniste et révisionniste sur le site forum.politics.be. Le modérateur a supprimé la discussion.

<http://forum.politics.be/showthread.php?t=238765>

(29-08) Commentaires négationnistes sur Facebook

Lors d'une discussion sur Facebook concernant la Shoa, l'un des participants, Theo Werner, a tenu les propos négationnistes suivants : « Allemaal leugens die geschiedenis. Er zijn nooit 6 miljoen vermoord. Het waren er niet eens 300.000 ». Le signalement a été transmis à UNIA.

(01-09) Agression antisémite à Anvers

Vendredi 1er septembre autour de 21h45, un homme juif a été frappé au visage par un homme (type belge) d'environ 35-40 ans sur le Belgielei à Anvers. Lors de son agression, l'assaillant a proféré des propos antisémites.

L'agresseur a été suivi par des membres de la communauté juive qui l'ont maîtrisé quelques blocs plus loin. Appelée, la police est arrivée quelques minutes plus tard et l'a arrêté.

La victime a deux dents cassées.

(05-09) Menaces antisémites par emails

Une personne francophone, parce qu'elle est juive, a reçu des emails avec des menaces du style « sale juif on aura ta peau ». Le signalement a été communiqué à UNIA qui a conseillé à la victime des menaces de porter plainte à la police.

(06-09) Commentaires antisémites sur le site de La Libre

Suite à un article publié sur le site internet de « La Libre » intitulé « Le nazi Mengele a échappé deux fois au Mossad, selon un ex-espion », les commentaires suivants ont été découverts :

Sok Bous : « Les juifs d'aujourd'hui sont devenus les nazis d'hier... cette communauté pue l'immoralité » ;

Souad Aden : « exactement ils font la même chose que les nazis : ils font des expériences sur les africains qui vivent en israel ».

<http://www.lalibre.be/actu/international/le-nazi-mengele-a-echappe-deux-fois-au-mossad-selon-un-ex-espion-59aeced8cd70d65d25cd880b>

C. Liste des incidents

(19-09) Propos antisémites au Parlement Européen

Invitée au Parlement Européen le 19 septembre 2017, Leïla Khaled a tenu des propos antisémites lors de son discours. Dans un article publié sur le site internet du CCLJ, il est décrit qu'elle aurait profité de sa tribune pour accuser les Juifs de « s'approprier » et « monopoliser » la Shoah.

Elle a comparé Auschwitz au « génocide similaire qui se déroule aujourd'hui à Gaza ». Mais « alors que le monde a jugé les nazis à Nuremberg, aucun sioniste n'a jusqu'ici jamais été traduit en justice ». Vifs applaudissements dans la salle.

A propos d'Israël, « il ne pourra jamais y avoir de paix tant qu'un seul sioniste se trouvera sur le territoire de Palestine ». Elle précise « nous voulons qu'ils vivent dans la peur ».

Questionnée sur ses détournements d'avions et prises en otage de leurs passagers: « C'était pour moi la seule issue possible ».

(01-10) Croix gammée peinte en pleine rue à Forest

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre (après la fête de juive de Kippour), une croix gammée, peinte au spray rouge, a été découverte au milieu de l'avenue Kersbeek à Forest (Bruxelles). La croix gammée était accompagnée de trois initiales « j P A ». La police a directement constaté les faits. Le tag a rapidement été nettoyé par les services communaux. Le signalement a été transmis à UNIA.

(06-10) Homme armé d'un couteau souhaite “terminer le boulot des nazis”

Dans un article paru sur le site web de RTL il est rédigé que ce vendredi 6/10, à la gare de Bruxelles-Midi, un homme armé d'un couteau a menacé les passagers d'un train en criant “Allah Akbar” et aurait déclaré vouloir terminer le travail des nazis.

L'homme, âgé de 43 ans et connu de la justice, a été arrêté à sa sortie du train.

(18-10) Véhicule arborant un symbole nazi à Hasselt

Une voiture a été remarquée à Hasselt parce qu'elle circulait avec, à l'arrière (en lettres gothiques), l'inscription nazie « Wer plündert, wird erschossen », accompagnée en-dessous d'un grand aigle.

Le signalement a été transmis à UNIA.

(21-10) Croix gammées sur deux maisons à Uccle

Dans un article du journal “La Capitale” il est paru que deux maisons ont été taguées avec des croix gammées dans le Rue de Wansijn à Uccle. Il y avait également le nombre 88 tagué sur l'une des maisons, un nombre utilisé en tant que symbole par les nazis.

C. Liste des incidents

(23-10) Propos antisémites au festival du film solidaire

Suite à la projection du film « This is my land » au festival du film solidaire le 23/10 à Nivelles, un article est paru sur le site web de Joods Actueel dans lequel il est mis que Marianne Blume a déclaré “qu’Israël n’a pas sa place au Moyen-Orient et ne devrait pas exister”. Elle y a également ajouté que “quasiment tous les étudiants Israéliens en Belgique sont envoyés par le Mossad” et que “tout ce qui vient d’Israël doit être boycotté”

(31-10) Tags antisémites à Forest

Le 31 octobre au matin, des tags antisémites ont été signalés par un habitant de l’Avenue des Sept Bonniers à Forest. Sur la porte de son garage, il était mis: “Juif”, “Crève”, “Alemans” (“Allemands”). La commune de Forest a nettoyé les tags le soir même, cependant, le lendemain, un nouveau tag est apparu: “Mor au Juif”. Celui-ci a également été rapidement nettoyé par la commune de Forest.

(07-11) Propos racistes et antisémites dans une académie de musique à Bruxelles

Suivant des cours de trompette dans une académie de musique bruxelloise, une personne a été confrontée à des propos racistes et pro-nazis de la part de son professeur. Il a notamment fait des allusions négatives sur les Juifs sur le ton de la blague. La victime a signalé le problème à UNIA qui a suggéré d’interpeller la direction de l’établissement.

(14-12) Des filles de l’école Yavné menacées et insultées par un passant

Un homme qui passait près de l’école Yavné a insulté et menacé des jeunes filles juives qui portaient l’uniforme de l’école se trouvant sur son chemin. Il les a menacé de les tuer et de les violer. Le garde de l’école et les militaires sont intervenus. L’homme est reparti.

(15-12) Chant antisémite des supporters du FC Bruges

Lors d’une rencontre entre FC Bruges et Anderlecht, les supporters du FC Bruges ont chanté dans les tribunes « Al wie niet springt is een jood » (« qui ne saute pas est un juif »). Ce chant serait récurrent lors des diverses confrontations entre les deux équipes. Le CCOJB a envoyé un courrier aux dirigeants du FC Bruges demandant que ce chant ne soit plus entonné par les supporters.

https://www.rtb.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail_le-chant-a-caractere-antisemite-des-supporters-de-bruges-le-ccojb-adresse-un-courrier?id=9790210

(21-12) Propos antisémites d’une employée de Kruidvat envers une cliente juive à Anvers

Alors qu’une cliente (une femme juive à l’apparence orthodoxe) attendait dans la file depuis 10 minutes pour régler ses achats, la vendeuse décida de fermer sa caisse juste au moment où ce fut le tour de celle-ci. La cliente demanda à la caissière si elle pouvait l’aider et la laisser régler ses achats, ne voulant pas devoir faire la queue une seconde fois. La caissière répondit « vous êtes juive, il y a toujours des problèmes avec les juifs, ils se plaignent toujours ». L’agent de sécurité du magasin était également très désagréable.

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

**RAPPORT ANNUEL
ANNEE 2017**

